



La lettre à
LULU



C'est à cause des mouches

irrégulomadaire satirique N° 123, mars 2023

DE RUGY
et la pantoufle
verte

Du homard à la
banque d'affaires

P.5

PAYEZ UNE MISÈRE

Offrez-vous l'intérieur de vos rêves

Lits approximatifs, interdiction aux enfants de jouer dehors, cuisine indécente : un hôtel de Basse-Indre applique le *low cost* à sa gestion des chambres pour migrant-es. Pendant que l'évêché et Nantes métropole habitat placent des locataires précaires mais vigilants pour lutter contre les squatters. Pourvu que ça n'affecte pas la cote de l'immobilier des nantis...

► page 2

POUR LA DÉCO,
NOS ARCHITECTES
D'INTÉRIEUR VOUS
FÉRONT UN PRIX
D'AMI



Delivéroouillage
Les livreurs d'infos
veulent un contrat

Les correspondant locaux d'Ouest-France se disent subordonnés.

L'EFFET Deliveroo va-t-il bousculer le bel équilibre du premier journal de France et de l'Ouest ? L'ancrage local des diverses éditions d'Ouest-France doit 70 % de son contenu à 2400 correspondants locaux de presse, quatre fois plus nombreux que les 550 journalistes maison. Voilà-t-y pas que l'inspection du travail enquête de très près sur le statut de ces correspondant-es, soupçonnant un possible « lien de subordination » qui pourrait obliger à intégrer ces soutiers de l'info* comme de vraies salariées? Le 18 octobre dernier, visite surprise de deux inspecteurs à la rédaction d'Ouest-France à Nantes. Fraîchement reçus, ils ne sont pas vraiment les bienvenus avec leurs soupçons de « travail dissimulé », délit qui pourrait faire condamner Ouest-France (ô abomination) et l'obliger à requalifier la relation de ces correspondant-es de presse avec le journal en un contrat de travail salarié en bonne et due forme (ô désolation). Pénal et prud'hommes, des mots qui fâchent. À la deuxième rencontre en décembre, Ouest-France a dépêché de Rennes son responsable juridique. Panique à bord. Sur le papier, ces « corres' » ne devraient faire que collecter des infos brutes, remoulées par des journalistes permanents superviseurs. En fait, leurs articles rédigés sont publiés tels quels dans le journal, à quelques remaniements près, via un logiciel imposé nommé Swing, et soumis à des impératifs d'horaires. Officiellement travailleurs indépendants, ils et elles sont payés selon des tarifs non négociables. Un guide interne liste les consignes de rédaction des articles, normes rappelées régulièrement par courriel. Des sanctions arbitraires sont prévues, si jamais un de ces soutiers s'avisait de râler sur son sort. Autant d'éléments qui ressemblent au « lien de subordination » d'un contrat de travail. Des livreurs de courses à vélo ont eu gain de cause avec des dossiers et arguments similaires, même si, sur le papier, ils étaient réputés auto-entrepreneurs. Parce que finalement, correspondant, ça correspond à quoi? ■

Berthe Londral

* « L'insoutenable condition des soutiers de l'info », Lulu n°115, avril 2021.

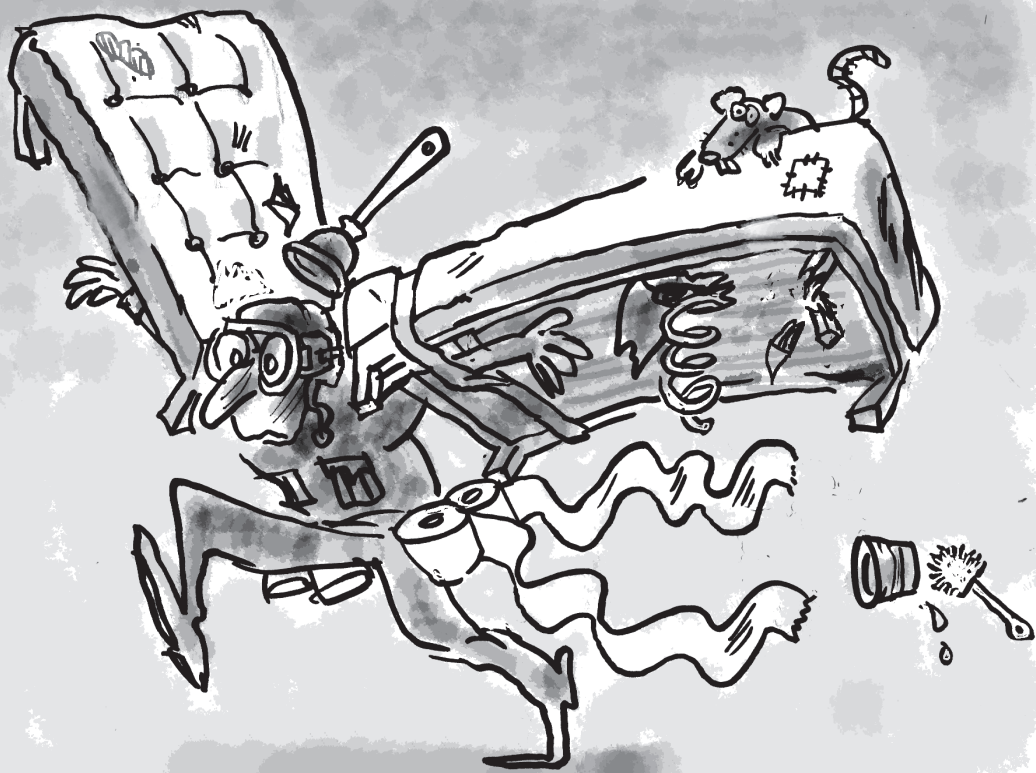
L'hôtel borgne rafle la mouise

À Indre, un hôtel approximatif exploite le filon de l'hébergement d'urgence.

ACCESSIBLE par une discrète venelle piétonne derrière le restaurant, c'est un hôtel où on ne peut réserver. Comme d'autres établissements qui exploitent le filon, à Indre, *L'Auberge du quai* n'est dédiée qu'à l'hébergement d'urgence d'étranger-es orienté-es par le 115 et le SIAO, Service intégré d'accueil et d'orientation, piloté par la préfecture. Venues d'Afrique et des pays de l'Est, dix familles vivent là avec des enfants. Sous des toitures en fibrociment amianté, dix chambres de plain-pied, mal isolées, entourent une petite cour. Pour se protéger du froid, il faut rouler des serviettes et couvertures au bas des portes. Parfois défoncés, les matelas ne correspondent pas toujours à la taille des sommiers. Dans certaines chambres, le lino est très abîmé, obligeant à récupérer des tapis pour égaliser le sol. « *Quand on est arrivés, j'étais choquée* », dit Kadidja* qui y a logé l'automne dernier et a dû attendre deux mois qu'on lui fournisse un petit lit pour sa fille de huit mois. Le père a senti son lit s'écrouler pendant son sommeil. Les toilettes refoulent et empuantissent les chambres.

Ménage sélectif

Les gérants misent sur la solidarité et ne fournissent ni balais ni produits d'entretien. « *Parce que les familles ne veulent pas qu'on fasse le ménage ni qu'on entre dans leurs chambres. Mais je vais quand même vérifier régulièrement, avec ma "casquette police"* ». Les gens fraîchement débarqués d'Afrique profonde n'ont pas les codes », dit Charline Huiban, cogérante depuis 2021. Qui a parfois de l'énergie pour faire le ménage : quand une femme a perdu sa prise en charge par le SIAO, pour avoir refusé un logement à Angers, son fils étant scolarisé à Saint-Nazaire, la gérante s'est chargée de virer illico ses affaires de la chambre. Ici, l'hébergement d'urgence se fait depuis quinze ans. Le précédent hôtelier changeait les draps chaque semaine, fournissait de quoi prendre le petit déj'. Terminé, tout ça. Désormais, c'est un jeu de draps et couettes par chambre, fourni à l'arrivée, à laver et sécher entre matin et soir avec deux machines à laver et un sèche-linge dans un petit local. Le papier toilette est donné à la demande. Il s'agit parfois de rouleaux entamés. « *Des familles fai-*



il finissait par se demander si tous ces cours théoriques à l'institut international de formation au diplôme de marchand de sommeil c'était pas un peu bidon.

saient des réserves », dit la gérante. Sans aération ni extraction des fumées ni plan de travail, hors des normes d'hygiène, sous-dimensionnée, la « cuisine » mérite des guillemets. Le local est fissuré, sans fenêtre, coiffé d'amiante.

Cuisine emboucanée

Un congélateur pour tout le monde, deux frigos, dont un apporté par des bénévoles associatifs. Sur les trois petits feux de la cuisinière électrique, difficile de mettre plus qu'une grosse gamelle. Injouable pour dix familles avec enfants qui doivent y préparer leurs repas à tour de rôle en se partageant l'espace de la guitoune, où les vapeurs de cuisson s'échappent par la porte ouverte, seule évacuation possible. Selon les gérants, le compteur manquant de puissance, impossible d'ajouter une autre cuisinière. Et pas question de faire des travaux. Inutilisée depuis plus d'un an, à quelques mètres de là, la cuisine professionnelle du resto, qui appartient au même couple de gérants, n'a jamais été ouverte aux familles. Certes, une cuisine collective à disposition n'est pas obligatoire. Mais, puisqu'elle est là, pourquoi ne pas avoir un équipement décent ? « *On a fait l'effort d'installer cette cuisine d'appoint, pour dépanner. On n'était pas obligés. Oui, c'est pas joli, mais les familles dégradent tout. C'est détruit tous les quatre mois. Votre article va attirer les regards dessus et la faire fermer, et les familles en seront privées* », répond Charline Huiban, la gérante, en menaçant Lulu de procès en diffamation. Une voisine s'étant émue du bruit dans la cour, les deux gérants ont confisqué les tables et les chaises qui permettaient de s'asseoir devant sa porte, et intimé aux enfants l'ordre de rester dans les chambres tout l'été.

« *On les a reçus en mairie à leur arrivée. Ils paraissaient pleins de bonne volonté. Ils nous ont roulés dans la*

farine depuis le début. La gérante râle même contre les distributions alimentaires que fait une association », dit Fabienne Lemonnier, adjointe aux solidarités⁽¹⁾.

Ptit bénévolé

« *On loue une chambre entre 40 et 65€ selon la surface et le nombre de gens, mais on a des frais : 5 000€ par mois d'eau, gaz et électricité. Faut faire venir un déboucheur pour les canalisations obstruées (500€ par mois). C'est pas rose. Je suis dans l'hôtellerie sociale depuis 2004**.* J'ai vu des cafards, des punaises de lit. Dire qu'ici c'est déplorable, c'est abusif », se défend Charline Huiban pour qui, même avec un taux de remplissage garanti à 100 %, « *ça ne dégage qu'un petit bénéfice* ».

« *Le manque de logements sociaux et de places en centres d'hébergement*

d'urgence, c'est une aubaine pour les marchands de sommeil », note Philippe Gallis, de l'association Droit au logement. Mais, à Basse-Indre, on ne vend pas de sommeil, on commercialise de la nuitée. Bien placée sur le marché de la mouise à l'abri. ■

Omar Chandsomey

* prénom modifié

** Charline Huiban était, avec sa mère, gérante d'un hôtel rue de Richebourg, le *Surcouf*, rebaptisé *Le Cardinal*, recevant aussi des exilés placés pour une mise à l'abri par les services de l'État. Le web garde trace des derniers avis de 2020 : « *Plus que vétuste, insalubre, uniquement fait pour s'enrichir sur les gens dans la misère* », « *L'hôtel est toujours plein mais y vivent temporairement de pauvres familles. Un marchand de sommeil !* », « *Honte à vous* ». Quelle honte que ces avis persistent.



⁽¹⁾ Le 27 février, elle a apposé un panneau « propriété privée » à la porte de l'hôtel et interdit d'accès les bénévoles de la distribution alimentaire.

Rupins sous le radar

Pour engranger des mille et des cents, le promoteur vise le moins de mille (m²).

AJUSTEUR de plan, un métier en plein essor à Nantes. Exemple, aux 52 et 54, bd Eugène Orioux, l'immeuble annoncé aura une surface de plancher de 999 m², pile poil, boîtes aux lettres comprises. Du grand art en matière d'alésage. Baptisé *Escapade*, le programme porté par Pierre promotion, filiale du groupe familial Blot, grande fortune rennaise, comprendra 17 logements en R+4 dont l'incontournable dernier niveau « *en attique* ». À deux pas de l'Erdre, spot résidentiel très prisé. L'image idéale du petit cocon douillet chérissant l'entre-soi social, un « *produit* » rare sur le marché et donc vite vendu, sans négo. Ces mini-résidences se multiplient : la tentation est trop forte pour les opérateurs dans une ville subissant l'effet ciseaux de la pression démographique et d'une offre immobilière déficitaire. Le truc consiste à rester sous le seuil des 1000 m², même si le terrain et les documents d'urbanisme autorisent davantage. Boulevard Orioux, ce constructeur pourrait ajouter deux étages. Sauf qu'au-delà des 1000 m², il faut respecter un quota de 25 % de logements sociaux - hors quelques zones soumises à des règles spécifiques. Les miséreux promoteurs n'ont aucune envie de négocier une partie du projet avec des bailleurs de moindre standing, et à moindre marge. Compliqué et moins ruisselant. Il faut jongler avec les plans pour caser dans un angle mort ces appartements low-cost, pour que les gueux ne troublent pas la quiétude des autres voisins, proprios, qui raquent le prix fort. Et ce, même si lesdits pauvres ont des revenus bien supérieurs à ceux des populations ghettoisées des grandes cités populaires. Le plus rentable est donc de rester sous les 1000 m². Et, cerise sur le pactole, de dénicher une implantation près des coulées vertes ou aux environs du Jardin des plantes, de Saint-Félix, Saint-Donatien, Harouys, etc., où le logement social est déjà une espèce rare. « *À cinq minutes de l'hypercentre* », « *un horizon dégagé sur la plus belle rivière de France* », « *commerces de proximité (poissonnerie, marché bio)* », « *au cœur d'un quartier calme, préservé et sécurisé...* », vante une réclame. Et, argument ultime : « *Y vivre est un privilège !* » Compter 10000€ le m² pour le dernier niveau. De quoi continuer à tirer les prix vers des plafonds stratosphériques dans une cité qui attire toujours plus de cadres supérieurs et autres actifs aisés, ces derniers acquérant désormais presque la moitié des biens vendus, selon les notaires. Et aucun élu ne tique ni ne bronche. La métropole facilite même cette stratégie de l'évitement social : dans le secteur sauvegardé, elle a en 2017 porté à 3500 m² le seuil obligeant à réaliser des logements sociaux. Lesquels ne représentent pourtant que 3 % du parc dans le centre-ville, contre 20 % à l'échelle de la commune. Le grand remplacement des rupins attendra. ■

Arsène Rupin





Réveil mutin

La coloc vigilante récalcitre

Passé à la location défensive, l'évêché vire les résidents de son labo d'antisquattisme.

DE L'EXTÉRIEUR, l'ancienne clinique de La Lorette, une bâtisse en briques et pierres de deux étages édifée en 1896 au flanc du musée des Beaux-Arts, a encore belle allure. Dedans, le bâtiment, propriété de l'évêché, est plutôt déglingue. La vieille peinture beigeasse des salles de bains s'écaille. Certaines fenêtres ferment comme elles peuvent. L'ascenseur est HS, les couloirs pas tous éclairés. Des auréoles au plafond témoignent d'infiltrations d'eau. Des toilettes sont condamnées. Fin janvier, les seuls équipements neufs sont des sommiers métalliques sous plastique, entreposés dans les couloirs, mobilier du futur hébergement d'urgence pour migrant-géré par l'asso Les Eaux vives-Emmaüs.

La réoccupation du collège Notre-Dame-du-Bon-Conseil par les militant-es de la Maison du peuple en décembre 2021 a agacé l'évêché qui a trouvé une parade, un gardiennage *low cost* inventé pour empêcher tout squat.

Gardiens habitants

Ce placement tactique de « résidents temporaires » a été sous traité à la société hollandaise VPS, « leader du marché européen de la gestion de l'occupation, de la maintenance et de la sécurité ». VPS installe du monde dans des bâtiments vides pour éviter qu'ils ne soient investis par des pénibles sans abri sans droit ni titre. C'est un contrat provisoire, pas un bail d'habitation, martèle la société qui recrute, via Facebook ou Le Bon coin, ces occupants provisoires, tenus de montrer un casier judiciaire vierge. Ils ont été ici jusqu'à une trentaine placés par VPS, étudiants surtout, salariés pauvres, quelques migrants. Et même un flic de la PJ en dépannage pour deux mois.

Tout se paye

La redevance est à 200€ par mois, charges comprises. Prélèvement automatique bancaire obligatoire. Ce n'est pas un tarif de faveur mais le maximum légal. La société filou exploite le filon. Outre sa mission antisquat facturée à l'évêché, VPS récupère un peu plus

sur ces résidents spéciaux. Place de parking, ménage, wifi, tout se paye. Le premier mois, la clef est remise avec un kit incendie (deux boîtiers, détecteurs de fumée, monoxyde de carbone, couverture de survie) facturé d'office 150€, pratiquement quatre fois le prix du matériel.

Les chambres dites privatives sont en fait visitées sans prévenir, et quand bon leur semble, par les agents de VPS qui prennent systématiquement des photos, une ingénierie facturée entre 30 et 50€ sans que l'usager de la chambre sache pourquoi. Ces intrusions sont dénommées contrôles mensuels. « Ce contrôle s'effectue en votre présence ou non », stipule le contrat. Un des résidents a bondi de son lit en voyant des inconnus pénétrer dans sa piaule sans même toquer à la porte. Quand certains ont refusé ces incursions en force, et alerté Droit au logement, VPS s'est braqué.

Un marché expérimental

Une loi de 2009 cadre ce marché de la « protection par occupation », ne précisant le statut juridique qu'en mai 2019, à titre expérimental jusqu'à fin 2023. En droit, le « résident temporaire » n'est pas un vrai locataire. Plutôt un genre de vigile ubérisé, bouche-trou mouchard, censé signaler « tout sinistre, dégradation ou intrusion ».

Le contrat prévoit le devoir d'« affronter poliment mais fermement toute personne ayant accédé au bien immobilier de manière non annoncée pour déterminer son identité et son but ». Ce quasi flic est pratiquement assigné à demeure par une convention de deux mois minimum, 18 mois maxi, avec interdiction, sous peine de se faire virer, de s'absenter plus de deux nuits sans autorisation. Des vacances, un déplacement? Pas plus de quatre semaines par an, et encore avec demande écrite et « préavis raisonnable » que VPS peut refuser. Le contrat assène les interdits par dizaines et détaille les sanctions, financières ou exclusions, avec une liste de « violations graves » longue comme un jour sans pain. Toute « enquête sur la violation, préparation et envoi du courrier » est facturée 35€ au contrevenant. Tout est proscrit : fumer dans l'immeuble, laisser entrer des gens extérieurs, stocker des objets dans les pièces vides autour de sa chambre, apporter « drogue illicite ou stéroïde non prescrit », briquet, encens, bougie, faire des doubles de clefs ou des « réunions, fêtes et autre rassemblement ». Verboten aussi, toute velléité de « décorer le bien immobilier, planter des clous, des punaises ou faire des trous dans les murs » et même « de parler à toute personne ou de communiquer sur le

UBÉRISER LES GARDIENS D'IMMEUBLE



VPS force d'occupation

En occupant le vide, la société hollandaise maintient la misère à la rue.

FONDÉE AUX Pays-Bas en 1993, spécialisée dans la sécurité des bâtiments vides, VPS s'est lancée en France depuis 2019 dans le placement défensif de surveillants ubérisés. Officiellement, VPS appelle ça une « protection par occupation » qui « installe des gardiens temporaires, sélectionnés et gérés par VPS », dans un « bien immobilier temporairement vacant afin de le protéger contre les risques de vol, de squat et de vandalisme ». VPS commercialise des « portes antisquat » montées en moins de 15 minutes, plaques en acier renforcé, clôtures en bardage, détecteurs de présence, maîtres chiens 7j/7, et peut « vider les logements de tous les débris, matelas, et autres canapés laissés par les squatteurs (devis gratuit) ». Des squatteur-euses qu'il faut remercier d'avoir ouvert un tel marché. ■

Bouche-trou pour tour boum

Des HLM en sursis, gardiennées par de faux locataires.

POUR 16 apparts dans deux tours à la Bottière vouées à la démolition, Nantes métropole habitat a aussi recours à VPS avec « effets bénéfiques sur la vie et la cohésion sociale de l'immeuble ». Clairement pour éviter le squat, avec un statut dérogatoire au droit du logement. Impossible légalement de relouer avec un bail social dans un immeuble dont la démolition a été actée (ici dans le

cadre du renouvellement urbain du quartier Bottière), ou quand une rénovation complète oblige les locataires à déménager le temps des travaux. Pour le bailleur social, VPS est une parade contre « l'immeuble qui se vide peu à peu et multiplie les risques de squat, détérioration, trafic etc., au détriment des locataires encore sur site. » La lutte contre les pauvres pour protéger les pauvres. ■

contenu du contrat, sur la nature de ses obligations ou le montant de la redevance mensuelle ». Il faut de plus « se comporter de manière civilisée et ne pas adopter une conduite susceptible de décrédibiliser l'organisme [VPS] ou le propriétaire des murs ». Et clause invraisemblable, le résident temporaire ne peut pas travailler pour un concurrent de VPS pendant cinq ans sur le territoire français. Pour se prémunir contre l'espionnage, sans doute. Avec un tel sous statut de locataire jetable, sans droits, on peut se faire foutre à la porte du jour

au lendemain. L'immeuble est vendu, les démolisseurs s'annoncent, des travaux sont engagés? Le gardien temporaire doit dégager. Sinon, on passe au stade menaces et coups de pression.

C'est ce qu'ont subi en janvier trois de ces « vigiles à domicile », sans solution de relogement en fin de contrat. Fâché tout rouge, le diocèse exige leur expulsion qui sera jugée le 9 mars, court-circuitant son prestataire VPS. Pour l'hospitalité chrétienne, taper 5, un opérateur va vous répondre. ■

Pierre Labaie



Escroque monsieur

La villa de luxe qui pue

Résidence de prestige, mais fosse septique trop p'tite. Forcément, ca schlinge.

PAS FACILE, la vie de pouilleux qui n'ont pas pu se payer plus qu'une modeste cahute à 3,25M€ à Guérande, dans le domaine de Bis-sin, une ancienne seigneurie du XIV^e devenue parc résidentiel de 25ha fermé par une grille, scruté par des caméras, parsemé de baraques misérables, ouvrant sur une grosse soixantaine de piscines privées. Dans cette favela, t'as rien à moins d'une brique. La modeste cabane à 3,25M€ étale plus de 500m² habitables dont un salon minuscule de 145m², et cinq chambres, pas plus. Mais, apparemment, quand on mégote, on n'a pas le top. La fosse septique, vraiment riquiqui, déborde, empuantis-sant le spa, la discothèque privée et la terrasse de 300m² qui prolonge la piscine à débordement (L'Écho de la presqu'île, 04/02). C'est pas tout : les peintures se décollent et la maison subit des infiltrations de flotte. Dans ce bidonville, entre l'acheteur, qui n'a habité que trois ans,

jusqu'en 2012, la baraque de rêve qui pue, et le vendeur qui habite juste à côté, c'est l'ambiance. De tribunal en tribunal, la vente finit par être annulée, mais le voisin vendeur s'est déclaré en cessation de paiement. La scoumoune accable les êtres économiquement faibles. Épilogue : le 6 janvier, la bicoque du vendeur filou, officiellement sans le sou, a été bradée 2,5M€ aux enchères au tribunal, la moitié de son vrai prix selon les experts de l'expertise. Vite, une quête pour tous ces pauvres gens indigents. ■

Andy-Jean Valjean

Neuf briques

C'est une grosse bâtisse moche, mastoque, toit pointu flanqué d'une tour à créneau de château fort de carton pâte. Plus de 500m², piscine extérieure chauffée. Au Pouliguen, la Villa Kasselgen est à vendre 9 M€. Une bagatelle. Un smicard peut très bien se la payer. En ne dépensant rien pendant 554 ans. ■

Lavis d'château De beaux demeurés

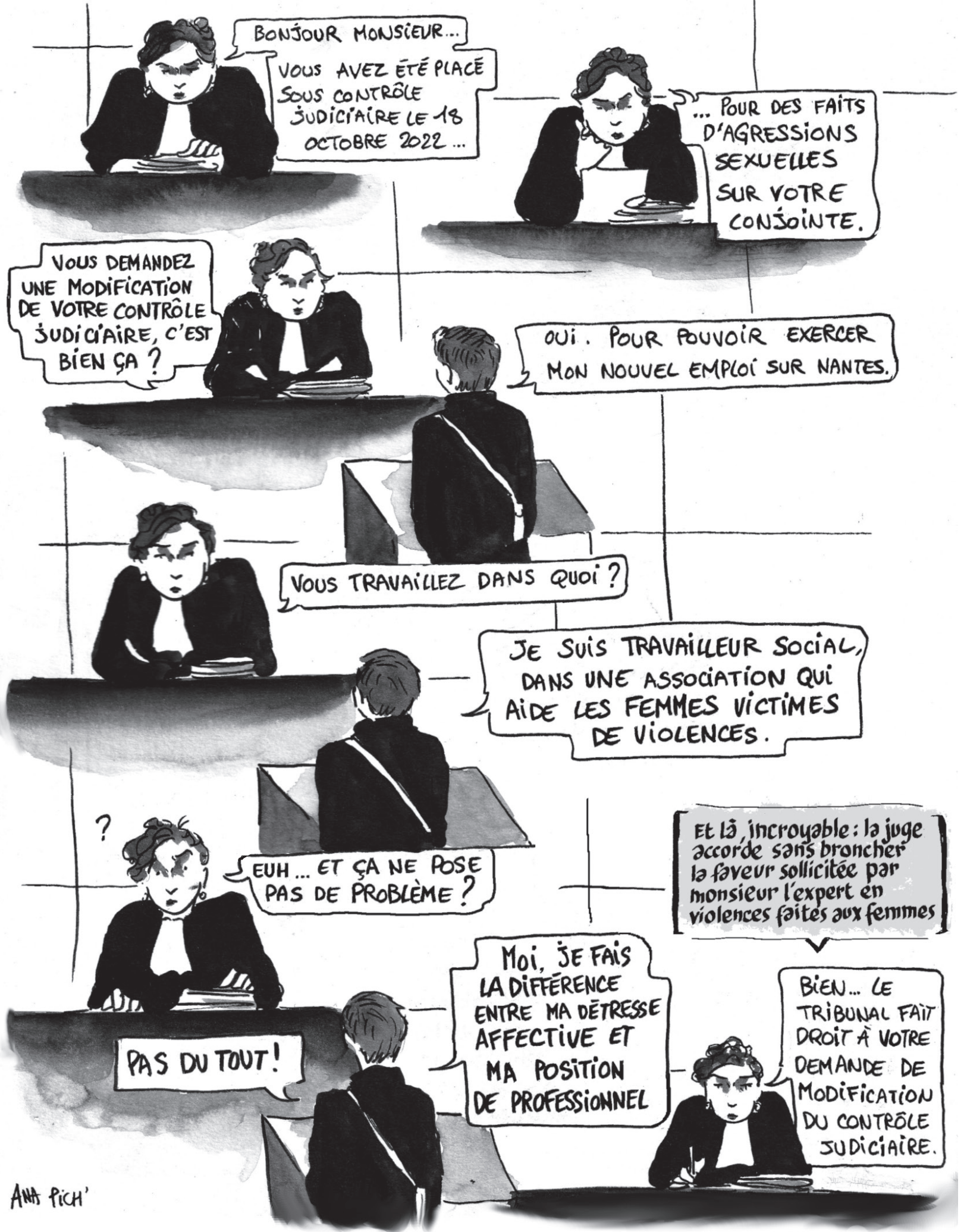
La misère ruisselle en chaussons, les chatelains se sacrifient.

La presse ébahie a célébré ces héros de l'émission de M6 « Le château de mes rêves ». Audace folle des titres : « Le rêve devenu réalité » (*Presse-Océan*, 27/12/2022); « On est allés au bout de notre rêve » (*Ouest-France*, 01/01). Ces chatelains-là tirent les vaches maigres du diable par la queue. À Vair-sur-Loire, Céline et Vincent Tesnier gèrent le château L'Escale, racheté il y a deux ans. Un bon million d'euros investi mais, pour ne pas effaroucher les banquiers, ils ont parlé de « belle demeure », pas de château. Malin. Ça reste vraiment dur pour eux : « Posséder un château, c'est aussi d'énormes sacrifices, entre corvées ménagères à grande échelle, travaux XXL et terribles imprévus » (*L'Écho d'Ancenis*, 02/01), mais ils sont aussi sacrificiels que courageux, ayant « démarré dans une chambre d'étudiant de 8 m² », lui ayant creusé « quasiment tout seul » la piscine couverte et chauffée, avouant que sa nouvelle vie « génère de la fatigue, du stress, du manque de temps... » (*Le Figaro*, 07/01). Monsieur est directeur des achats dans une grosse boîte médicale qui vend des masques chirurgicaux. Ancienne responsable qualité de cantine d'entreprise puis de la Carsat, madame fait dans le développement personnel et la reconnexion à soi, mixant écoute des voix intérieures, approche énergétique, cartomancie, reiki, réflexologie, et vente à domicile de produits ésotériques, cailloux magiques, encens, bougies, lampes, bijoux énergétiques, cartes, pendules. Sur les 45 pièces du château, ils louent cinq chambres, de 120 à 220€ la nuit. Une misère. Traduction médiatique : « Tarifs qui se veulent "accessibles" pour une chambre d'hôtes de ce standing », et où les clients sont si simples : « Certains hôtes descendent en chaussons » (*L'Écho d'Ancenis*, 09/01). Le bouquet de roses sur le lit, c'est 49€. Le champagne : sur devis.

Le storytelling mixant sacrifices XXL et corvées de rêve. ■

Stéphane Bernique

PALAIS DE JUSTICE DE NANTES, 3 FÉVRIER 2023.



Giboire est carré

Une tour Bretagne gratinée

Retapé, le presque gratte-ciel nantais veut tutoyer le haut de gamme.

MANANTS, ne rêvez plus de crecher au cœur de Nantes au plus près du ciel. La mixité sociale n'est pas au programme de la tour Bretagne transformée. La faute à sa taille (120m de béton), assure, la main sur le cœur, le socialiste Thomas Quéro, adjoint à l'urbanisme. Il a fait et refait ses calculs, les charges incombant à un immeuble de grande hauteur (IGH) ne feraient pas bon ménage avec des logements pour gueux, aux loyers encadrés. Ah bon ? À six kilomètres de là, le Sillon de Bretagne accueille

909 appartements économiques offrant, pour les plus perchés, à quelque 95m, une vue incroyable sur l'agglomération. L'édifice est situé, il est vrai, chez les banlieusards de Saint-Herblain, et non dans l'écrin de la cité des Ducs. Via un tour de passe-passe, le règlement du secteur sauvegardé, déjà au régime allégé en matière d'habitat social, va donc être encore modifié. Du cousu main. Objectif : donner au totem phallique nantais une vocation résidentielle, en l'exonérant de l'obligation d'un quota de HLM. Et en autorisant aussi à empâ-

ter sa silhouette pour la rendre moins énergivore.

Être à la hauteur

20000m² de surface existante, extensible à 25000m², quelque 200 appartements pour bobos (du T1 au T6), un hôtel de luxe 4 étoiles (une centaine de chambres, resto chic), le tout accompagné des inévitables boutiques, tiers-lieu et rooftop, nom plus sexy et branchouille que bar-terrasse panoramique. Principal propriétaire des lieux, le promoteur rennais Michel Giboire n'aurait pas acquis pas une passoire ther-

mique bourrée d'amiante pour une simple opération contrainte au quota de logements sociaux. Trop vulgaire pour l'homme d'affaires, la soixantaine fringante, la mèche bohème chics : monsieur 389^e fortune de France* veut un projet digne de son rang. Le concours a donc convoqué le gratin de l'architecture pour être à la hauteur, huit agences dont Christian de Portzamparc, Dominique Perrault... À charge pour le futur lauréat de laisser la marque de Giboire sur le phallus revigoré, dont Nantes métropole détient 20 %

des parts. Que fait donc la collectivité dans ce syndicat de copro alors que la facture du chantier est annoncée à 120 briques, voire plus ? Mystère et boule d'emmerdes. Giboire, lui, réclame que sa tour soit raccordée au réseau de chaleur déployé par l'agglomération, une option chauffage et climatisation à tarif ultracompetitif. L'art de bénéficier de l'action publique sans en avoir les inconvénients. Le promoteur rennais a plus d'un tour de Bretagne dans son sac. ■

Eddy fils Bildingue

* selon le magazine Challenges.



Pantouflation

De Rugy : profession blanchisseur

De Rugy lave plus vert grâce à son nouveau job dans une banque d'affaires.

HOMARD m'a tué, suite. Épinglé pour ses dépenses luxueuses, François Goulet de Rugy*, « l'intolérant aux crustacés », digère sans vergogne le business bancaire. Pour ses débuts dans la vie active, le voilà banquier d'affaires. Une évidence comptable pour le Nantais de 49 ans.

Victime de la fracture sociale, l'ex-numéro 4 de l'État annonce en mars 2022 son retrait de la vie politique. Le pauvre ! Il ne survit alors que grâce à sa modeste indemnité de conseiller régional des Pays de la Loire, 2800€ (brut) par mois, et jongle avec les fins de mois et le panel d'aides auxquelles ont droit les nécessiteux comme lui : outre l'indemnité d'ex-ministre, 29700 € palpés en 2019, il a pu percevoir celle d'ex-député, 4219 € brut par mois jusqu'à son embauche par la banque espagnole. Ces maigres 7000 balles le condamnaient au régime crevettes congelées-mousseux discount tous les jours.

Transaffairiste

Son nouvel employeur, Alantra, est une banque espagnole spécialisée dans le « conseil en fusions-acquisitions auprès des entreprises de taille moyenne ». Du business qui rapportera gros à l'ex-tout, ancien député de Loire-Inférieure, ex-président de l'Assemblée nationale, ex-ministre, ex-maire-adjoint d'Ayrault, militant écolo passé par toutes les nuances de vert avant d'échouer en macronie. Alantra France ne le recrute pas pour ses diplômes mais pour son carnet d'adresses. Autrement dit dans le jargon du patron Franck Portais : « Il a un accès naturel et légitime aux entreprises et aux acteurs publics et a fait preuve d'une valeur d'engagement au service de la transition énergétique. » De Rugy se voit bombardé « senior advisor » pour accompagner les boîtes dans leur greenwashing. Sourires jaunes, s'abstenir. « J'avais envie de faire autre chose et d'agir pour l'écologie dans le domaine économique et auprès des entreprises », déclare-t-il la main sur le portefeuille**. Une telle vocation aurait pu le faire basculer dans l'économie circulaire, le recyclage pour sucriers des pinces de homards issus de la pêche responsable. Le hasard des rencontres lui offre un « accès naturel » au capitalisme vertueux (oxymore).

Le cabinet qui sert à tout

Pour mener à bien cette sainte mission et faciliter les factu-



urations, le néophyte a créé fin octobre sa société à Nantes, Nao-Kern conseil, doté d'un gérant, François de Rugy et d'un associé, François de Rugy. Faut dire que c'est une SARL unipersonnelle, à 1000 € de capital. Un peu cheap. De Rugy fait comme les autres, Fillon, Baroin, Hollande, Sarkozy, Strauss-Kahn, etc. Et un tiers des anciens ministres de Macron ont rejoint le privé***. Rien à voir avec du vulgaire pantoufflage. À les entendre, ils ne sont qu'altruisme, proposant à l'humanité leurs compétences et leurs expériences. C'est contre sa volonté que Baroin a ainsi touché en 2019 quelque 310000€ de FB conseil, sa petite entreprise, en partie pour ses prestations de « senior advisor » chez Barclays France. Avantage : cette formule très libérale de cabinet conseil laisse grande ouverte la

porte à d'autres clients et activités. La carrière de Rugy s'annonce donc lucrative. Bien davantage que les 15000 balles par mois perçus quand il était boss des députés, ou qu'il aurait pu toucher comme chef de l'Ademe, l'agence des économies d'énergie, poste qui lui a échappé. De quoi faire oublier les ors et le faste de la République, qui ne rechignait pas à rémunérer ses trois chauffeurs particuliers ou à régler les 500€ pour un « sèche-cheveux doré à la feuille d'or » et les 20000€ du nouveau dressing dans l'appartement de fonction. Goulet De Rugy carbure au tout argentin, sans transition. Sans doute son côté vieille France. ■

Nihola Culot

* Phonétiquement : Fɛ̃swa gule də ʁyzi

** JDD, 17/12/2022

*** Le Monde, 09/01.

Alantra Avolta, les mantras de Rugy

Allons enfants de la partie, le jour du business est arrivé.

ALANTRA ? Un symbole de la financiarisation à tout crin de l'économie. La boutique espagnole naît en 2001 sous le nom de N+1. Son fondateur, Santiago Eguidazu, est un ancien haut fonctionnaire espagnol qui a occupé divers postes dans le gouvernement du très libéral José Maria Aznar. Auparavant, il avait lancé à la fin des années 1980 une société de « gestion d'actifs » -c'est-à-dire faire mousser davantage le flouze- revendue en 1999 à Morgan Stanley, banque d'affaires américaine. Présente sur tous les continents, Alantra conseille les patrons pour « optimiser » investissements et patrimoines. L'art de jongler avec les milliards gé-

nérés par la sueur humaine des petites mains. Selon le storytelling officiel servi aux médias, Goulet de Rugy aurait commencé à échanger avant l'été 2022 sur sa convertibilité bancaire avec un dénommé Philippe Rodriguez : il s'agit de l'un des dirigeants d'Avolta, cabinet spécialisé dans les « fusions-acquisitions » de sociétés dans le secteur technologique dont le capital est en partie détenu par Alantra. Mais les deux hommes se connaissent depuis un bon moment. Startupeur patenté et intrigant hyperactif dans différents cercles politico-économiques, un temps membre du parti de l'UDI, Philippe Rodriguez compte parmi les proches

Soupe au caillou

Le petit blouson qui va bien

La caillasse a les héros écolos qu'elle peut.

« On met un petit blouson et ça va » : il est marrant, le patron de Charier, à se la jouer écolo en notant que 19 degrés dans son bureau l'hiver, c'est un sacrifice qu'il supporte très bien (Ouest-France, 06/12/2022)... Il oublie que 19°, c'est la température maximum légale, l'article R241-26 du Code de l'énergie s'imposant « dans les locaux à usage d'habitation, d'enseignement, de bureaux ou recevant du public et dans tous autres locaux »*. Mais bon, le patron concasseur doit pratiquer l'humour au 19° degré...

Un des chantiers super écolos de Charier, le centre d'entraînement géant du PSG à Poissy, a déplacé 800 000 m³ de terre (le volume de 30 piscines olympiques) pour les terrassements et talus à modeler, artificialisant le terrain et livrant 60 000 m² construits au milieu des 17 terrains de football dont 12 moitié plastique et 6 chauffés. Les stars du foot ne seront pas forcées de mettre un ptit blouson et puis ça va. ■

Pierre Moulu

* Seules exceptions : les hostos, crèches et maisons de retraite.

Allo patron bobo

Doctolib dédingue ses téléphonistes

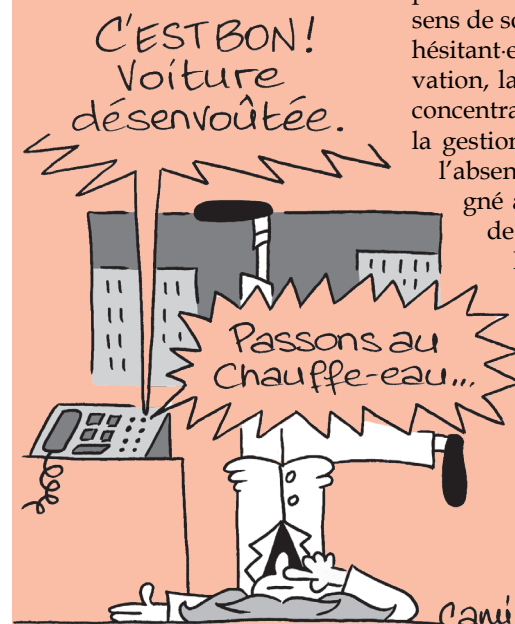
Pour ses propres salarié-es, Doctolib court-circuite les vrais toubibs.

IMPLANTÉE à Nantes en 2020, l'antenne de Doctolib recrute des téléphonistes conseiller-es clientèle* (les clients, ce sont les toubibs). Les annonces vantent un job avec le bonheur au travail, mais version pansement. Le profil de poste inclut « une offre de bien-être avec notre partenaire Moka.care », une startup qui se dit « l'allié santé mentale des entreprises » et propose des « sessions individuelles & collectives de thérapie et de coaching ».

Toujours le même principe ultralibéral : si un-e salarié-e ne va pas bien, c'est sa faute, pas celle de l'organisation de la boîte. Court-circuitant la médecine du travail en plaçant des psycholothérapeutes et coachs maison, c'est un outil défensif contre le burn-out mais aussi l'anxiété, le « syndrome de l'imposteur », les troubles bipolaires, alimentaires, les addictions (écrans, tabac, alcool)... C'est aussi un instrument de management pour traiter les doutes sur le sens de son boulot, regonfler les hésitant-es, rebooster leur motivation, la confiance en soi, leur concentration, accompagner la gestion du stress. Et réduire l'absentéisme. Le tout soigné à coup de méditateurs de pleine conscience, hypnothérapeutes et autre experts du thérapage contrôlé, programmation neuro linguistique, etc. Pour être désanxiété, prendre rendez-vous via l'intranet. ■

Ambroise Rapé

* pour 1320€ net de salaire sur 13 mois.



ZAD : le mythe attaqué à l'explosif

C'est l'article qu'on aurait voulu ne jamais écrire. Cette agression violente met à mal la solidarité de la Zad de Notre-Dame-des-Landes.

ALLONGÉ sous son duvet, dans sa caravane sans chauffage, Vic*, la main bandée, demande qu'on lui roule une cigarette : « J'ai plus ou moins réussi à couper du pain ce midi, mais d'une seule main, c'est pas évident ». Il y a quelques mois, le 18 octobre 2022, un explosif bricolé lui a arraché la main. Apparemment une grenade de gendarme, non explosée lors de l'assaut à la Zad en 2018, déposée dans sa caravane par son voisin qui élève volaille et cochons et vit dans une maison à 200m de là, au cœur de l'ex-zone à défendre. La caravane est en bord de haie d'une parcelle concédée par l'État à l'agresseur, appelons-le Conrad*. Il reconnaît les faits mais parle de « pétard polonais, le genre qu'on commande sur internet ». Peu importe, puisque l'explosif posé délibérément a arraché une main.

« J'ai croisé son regard hyper noir, puis son bras a disparu de ma caravane, raconte Vic. J'ai fait cinq pas dehors pour balancer le truc dans le champ et blam! J'ai vu mes jambes passer par dessus moi. Avant de voir le sang. Je l'ai entendu lever le bras en gueulant "C'est pour la poule!". Et aussi me dire de lâcher le truc... » Trop tard.

La poule? « On sait comment ici les animaux participent des stratégies d'occupation du territoire et d'élimination des opposants, en vue de l'appropriation de ces terres gagnées par la lutte », note une déclaration lue dans une des assemblées, début novembre. Son lieu de vie envahi par les gallinacés de Conrad, Vic, excédé, a effectivement tué une poule. « J'avais jamais tué un animal, c'était le pire matin de ma vie ». Le pire était à venir. La grenade et la main en sang, l'intérieur brisé en petits morceaux. Pouce, index, et la moitié du majeur arrachés. Des éclats d'explosif dans les jambes. Évacué par les pompiers, il passe un mois à l'hosto avant de revenir sur la Zad, qu'il habite depuis 2018. Rares sont celles et ceux qui sont venus voir comment il allait. Le vocabulaire tend à minimiser la gravité des faits : on parle d'« accident », de « conflit », de « pétard », pas d'agression à l'explosif.

« Rien si ce n'est qu'il parte »

« Si ça avait été le contraire, si c'est moi qui avais commis ça, il aurait fallu



MIMÉTISME DU POULET? À TROP FRÉQUENTER LA PRÉFECTURE...



que je sois protégé, ils seraient venus avec des bâtons, ambiance chasse à l'homme... », dit Vic, qui ne souhaite pas que son agresseur aille en taule : « Les avocats pourraient s'arranger. Après, bien sûr, il y a la décision du juge... Je ne suis pas pour qu'on mette les gens en cage. Mais je veux plus le croiser ici. » À la première des trois assemblées de la Zad traitant du sujet, Conrad dit regretter son geste et vouloir entrer en réparation, selon les demandes de sa victime. Pour Vic, c'est clair : « Je n'attends rien, si ce n'est qu'il parte ». Ces assemblées envisagent l'exclusion, certains demandant juste que l'agresseur soit « soigné et désarmé » en lui accordant de rester sur place... Rien n'est sorti du « groupe de suivi » constitué. Une de ces assemblées a bien opté, presque à l'unanimité, pour une interdiction de séjour sur la zone, mais deux voix contre, dont celle de sa compagne, ont annulé le « vote indicatif », le consensus, donc l'unanimité après discussion. Face à la violence, l'absence de décision revient à octroyer l'impunité. On fera le ménage une autre fois. Mais on débâttera toujours sur les rapports de domination au coin du poêle à bois.

« On sent la trouille de prendre des décisions, avec l'envie de ne pas revivre les déchirements passés, lors de l'offensive militaire en 2018 après l'abandon du projet, entre ceux jouant la normalisation et ceux qui ont refusé de composer avec l'État.

Mais ne pas prendre parti, c'est protéger l'agresseur », explique un des rares soutiens à Vic. « On est 200 sur la Zad, et pas que des gens qui bossent ou louent des terres à l'État. » Certains y lisent la domination d'un groupe, une vingtaine de personnes, sur les sans-voix,

les « shlags », pirates ou « arrachés », selon les dénominations.

Pas de bois, pas d lumière

D'un côté, un groupe de stratégies, militants hyper actifs, omniprésents, souvent porteurs d'activités agricoles validées par l'État. De l'autre, les pirates, conscients de subir une certaine domination de classe**, vus comme des parias. De fait, ce sont les plus pauvres et les plus antiautoritaires, vivant dans des caravanes et cabanes précaires, souvent sans électricité, sans chauffage. Entre les deux, une masse de zadistes dit « modérés » qui condamnent l'agression mais sans plus, sans solidarité active avec la victime. Quand Vic et ses proches demandent qu'on le dépanne de bois pour se chauffer l'hiver, les réponses se font évasives : tout a déjà été distribué; priorité aux gens qui participent aux chantiers... Les voisins de l'Amabazada coupent même le raccordement à l'électricité. « On nous traite de parasites, de colons, on veut nous dégoûter, pour qu'on parte. Conrad n'a sans doute pas voulu tuer Vic mais juste lui foutre la peur de sa vie, pour qu'il dégage de lui-même », note un de ces « arrachés » qui ajoute : « Lutter contre le capitalisme, c'est motivant, mais quand il faut batailler entre nous contre ceux qui devraient être nos camarades, ça épuise. » La cagnotte en ligne*** pour contribuer aux frais médicaux de celui qui est désormais handicapé à vie n'a collecté que 420€ auprès de 14 participants...

Zadistes notabilisés

Certains dénoncent ce groupe dominant pour son quasi esprit de propriété, du fait d'avoir signé une convention avec l'État et de gérer les terres. Comme Conrad qui tolère cabanes et caravanes à la lisière de « ses » terres, l'ancienneté lui arrogant une légitimité, comme un

notable sur la zone. « Faudrait pas oublier qu'il y a cinq ans, on était tous squatters. » « Sans les convention passées avec l'État, aujourd'hui, il n'y aurait plus personne du tout », rétorque un tenant de la normalisation.

Oubliés, les proclamations sur la finesse tactique de la phase de régularisation, et le discours sur « Le manteau n'est pas le corps », qui prétendait que négocier des autorisations individuelles d'occupation n'était qu'un habillage

pour la préfecture, les usages solidaires et collectifs primant, maintenant un subtil tissage de liens croisés entre tous les projets sans se soucier des injonctions de l'État. « Au final, ce sont les soi-disant bons élèves, ceux qui ont passé un accord avec l'État pour se partager la zone qui, pour protéger ce qu'ils considèrent comme leur appartenant, s'en prennent à ceux qui n'ont rien », pointe la déclaration lue en assemblée.

« C'est une histoire lamentable, la guerre entre pauvres », préfère dire un zadiste voisin qui commence par dénigrer la victime : « Il n'a jamais rien fait de collectif. Jamais vu avec une truie ou une bêche. C'est un squatter, il nourrit les chats de croquettes... Conrad, il voulait juste se venger de la poule en tuant un de ses chats. Il lui a dit de lâcher la grenade. Trop tard. »

Un autre zadiste ne cache pas sa gêne mais ne s'inquiète que de l'agresseur : « Euh c'est compliqué. Il risque gros devant la justice, qui peut être plus vénère que la Zad. » Plus de quatre mois après, la zad fière de son fonctionnement collectif n'a rien décidé quant à la présence de l'agresseur. « C'est... c'est en cours. Et personnellement, je n'ai pas d'avis sur la question... ». Il y aurait comme des sujets explosifs... ■

Zadig Revolterre

* Prénom modifié.

** Un texte collectif de 2013, « À propos du mépris de classe sur la ZAD », est encore lisible sur le net.

*** leetchi.com/c/pour-notre-amimutile-sur-la-zad.

Tapage légal

Le souffle du bruit volant

Le bal des feuilles mortes et des étourneaux hérissent le poil des riverains.

SONOREMENT, ça nuise ferme au pied du château de Châteaubriant. Les riverains gueulent contre « les skates qui claquent sur les pavés, la musique... Et aussi les souffleurs, tous les matins! C'est un véritable enfer » (L'Éclairneur de Châteaubriant, 29/03/2022). Les souffleurs? De verre? Du théâtre? Pas du tout.

On parle des agents municipaux qui soufflent les feuilles mortes. La solution a été toute trouvée : trois caméras de vidéosurveillance lorgnent désormais le secteur. Mais voilà, dix mois plus tard, qu'arrivent ces saloperies d'étourneaux piailliers. Nuisance, recrient les voisins. D'où une campagne d'effarouchement à coups de gros pétards et fusées pétaradantes : « La solution, c'est faire du bruit, matin et soir pendant plusieurs jours,

explique à Lulu le responsable des espaces verts et de la voirie. Mais on est prudent sur la communication face à des gens qui diraient qu'on fait du mal aux animaux... » Mais contre les animaux et les feuilles mortes qui disent du mal des gens, on fait quoi? ■

Justin Tamard



Humanisme

Un projet bien élevé

ÉLEVAGE paysan, « bienveillance animale », proximité, abattoir « à taille humaine » : dans le pays de Châteaubriant, tel est le projet d'une « équipe d'éleveurs préalablement formés » qui abattraient 150 tonnes de leurs bestiaux par an (L'Éclairneur, 06/12/2022). Curieux d'invoquer la bienveillance qui se résume à élever des bestiaux pour les tuer soi-même... La formule « taille humaine » donne peut-être une clef. La domination humaine sur les animaux ne mérite pas qu'on les préserve d'une mort programmée. Les éleveurs, eux, espèrent mourir de vieillesse. ■

Que fait la police ? Le marché de la rébellion

Pour arrondir ses fins de mois, il suffit de créer un peu de tension dans la rue.

CE GENRE d'épisode de la vie des quartiers populaires fait la joie des stats policières et du besoin d'adrénaline des gardiens de la paix énévés. Place Mendès-France, quartier Bellevue, 10h du mat'. Deux flics décident d'arrêter un mec connu de leurs services. Après deux jours de garde à vue (!), il passe en comparution (presque) immédiate pour outrage et rébellion. Un classique des bénéfices personnels pour les deux policiers récoltant une indemnité financière perso pour ce qu'ils ont « subi ». Absents à l'audience, ils sont représentés par l'avocate commise d'office pour les flics nantais, M^e Annie Hupé. Deux récits s'affrontent, celui du prévenu, traduit au fur et à mesure par une interprète, et celui, bien accordé, des deux flics assermentés. « Ils m'ont frappé et n'ont pas arrêté de m'insulter. J'ai dit de ne pas insulter ma mère, elle est décédée. Il a continué. Alors, je l'ai insulté. » Le procès verbal indique que la proie du jour résiste, « empêche nos étreintes, cache ses poignets entre ses jambes ». Bousculade, tout le monde par terre, un des flics sous le mec à arrêter. L'argousin le frappe au visage, « dans l'obligation de se dégager », et pour récupérer la paire de menottes accrochée à un seul poignet et « qui devient une arme contre le fonctionnaire », selon le procureur. Deux flics se roulant par terre, de grands pros... Le PV policier interprète au pif des phrases en arabe comme une « incitation à la rébellion » destinée à « haranguer » les clients du café voisin. Sans savoir ce qui s'est vraiment dit. Seule phrase intelligible, en français : « Regardez, c'est pas normal ». Pas vraiment menaçant. Mais, sur la place centrale de Bellevue, ça rameute forcément du monde. Qui filme l'intervention. Un flic sort son taser. Le mec menotté est finalement embarqué. Excellente contribution à la statistique des affaires résolues : pas d'enquête, pas de temps perdu, juste du flagrant délit. Pas de délit manifeste ? Il suffit d'en créer. Un coup de pression récolte presque toujours outrage ou rébellion, ou les deux. L'infraction de fumette de joint ? Abandonnée. On n'a rien retrouvé, malgré un des flics, au flair implacable, qui avance qu'il « a eu le temps de sentir l'odeur » mais sans rien constater ni saisir. Restent l'outrage et la rébellion. Une aubaine pour arrondir la paie des deux flics qui, ce jour-là, gagnent 300€ chacun, le prévenu écopant de plus de dix mois de

Cachetonneurs en uniforme

DEPUIS des années, des rapports très officiels dénoncent ces abus policiers. L'Observatoire national de la délinquance en 2007, puis l'Inspection générale de l'administration en 2013 : chaque dossier de défense personnelle d'un flic outragé ou rébellonné coûtait alors 1 000 € à l'État. Le record connu : en 2012, un flic habitué du tribunal a déposé 28 plaintes, obtenant à chaque fois des dommages et intérêts. Si c'est pas dommage d'être si peu désintéressé. ■



Liberté Égalité, Impunité

Quelque chose ne colle pas

Damoclès, allié objectif du patriarcat.

ACCUSÉES d'avoir résisté à un contrôle policier qui était en fait irrégulier, les quatre colleuses d'affiches féministes nantaises croyaient être tirées d'affaire quand, le 12 décembre dernier, le tribunal de Nantes les a relaxées. Le bon sens gagnait sur la mauvaise foi. Balayée, la plainte des deux « dépositaires de l'autorité » les accusant de rébellion et de violences. Devant la police des polices, un de ses héros de l'ordre a dit avoir reçu des « moitiés de baffes », de la part de ce brin de femme de 34 kg qui a voulu protéger une autre colleuse prise à la gorge par un des deux flics. Dont aucun n'a déclaré le moindre jour d'arrêt de travail. Marianne, la prétendue

agresseuse, a eu 14 jours d'ITT mais sa plainte a été classée sans suite par le même parquet qui a fait appel de la relaxe. Les deux argousins réclamant réparation ont fait aussi appel. Il va falloir tout reprendre dans quelques mois devant la cour d'appel à Rennes, redéballer l'histoire face à d'autres magistrats. Déjà, l'attente du premier procès a bien impacté les quatre prévenues, les dissuadant de participer à des actions militantes, ou de sortir en ville pour ne pas croiser de policiers. Trop traumatisant. La première audience aussi a été une épreuve pour elles, leurs voix s'étranglant en sanglots en évoquant la violence de cette soirée cauchemar et les 12 heures de garde à vue.

Si elle était juste, la justice leur accorderait illico un « préjudice d'anxiété », notion juridique obtenue pour les salarié-es exposé-es à l'amiante et qui indemnise une vie d'angoisse du risque d'en tomber malade, 30 ou 40 ans après. La procédure judiciaire fait déjà subir à ces féministes une peine avant de s'être prononcée. Et le premier procès a dû attendre presque deux ans et demi (29 mois), l'appel maintient la pression, reporte encore de plusieurs longs mois l'éventuelle délivrance. Tout ça pour des affiches dénonçant la violence faite aux femmes. Et que fait la police ? Elle étrangle et s'acharne. Les murs s'insurgent : « Les flics ne sont pas nos fils, Signé : les putes. » ■

Nothing personnel Les deux heures où La Baule a tremblé

Au secours, des travailleurs chrétiens menacent la station chic.

MAL PAYÉS, maltraités, remplacés par des précaires, cathos pas contents, 150 communaux baulois ont joué du sifflet et du klaxon devant la mairie. En grève! Bon, juste deux heures, on est à La Baule, quand même. La CFTC dénonce un « mépris des agents à travers un managérial autoritaire, sans aucun dialogue possible, entraînant de nombreux arrêts de travail et des départs volontaires ».

Réponse de l'élu au personnel et aux picaillons : « Ce débrayage apparaît comme bien peu respectueux du dialogue social établi. Finalement, c'est le service aux Baulois qui va être lésé par cette surenchère syndicale » (deux jours avant les élections professionnelles internes à la mairie). Ces deux petites heures d'arrêt de travail font même craindre à la presse locale d'ultradroite « les prémices d'un mouvement social de type Gilets jaunes » (Kernews, 06/12/2022). Le syndicat des travailleurs chrétiens n'a jamais autant fait trembler. ■

Franck Louvoyant

TAGADAC TAGADAC

● Le mouvement du bonnet rouge

Tout est bon pour justifier le flicage de l'espace public par des caméras. Au Pallet, une effigie du père Noël en contreplaqué a perdu son bonnet rouge, dézinguée à coup de tatane par des lutins peu respectueux. « La gendarmerie a renforcé ses rondes, mais le dispositif a ses limites et la vigilance des voisins très éloignés en est une autre », soupire le maire, pour qui cet « acte malsain » qui s'attaque au « symbole de l'enfance et du rêve émerveillé à l'approche des fêtes de fin d'année » mérite de se faire père Fouettard : « Nous allons mettre en place la vidéo-protection en lien avec la gendarmerie d'une façon immédiate » (L'Hebdo de Sèvre & Maine, 05/12/2022). Si, avec ça, on ne dope pas le marché des cagoules pour lutins... ■

● Uber planque

À Saint-Nazaire, contre les dealers, la police obtient la collaboration des civils relevant des plaques d'immatriculation, désignant des numéros de logements, et « on a même des gens qui nous proposent des locaux pour qu'on puisse mettre en place des dispositifs de surveillance », dit un commandant de police (France Bleu Loire Océan, 06/12/2022). M'sieur le sergent de ville, prenez-donc les patins. ■

Silence libido

Pudeurs médiatiques pour l'ex-député

Le patriarche incestueux. C'est pas du Molière, c'est du sinistre.

QUAND y a d'la gêne, y'a pas d'infos. Ancien député, notable du pays de Retz, Pierre Hériaud a été condamné à Saint-Nazaire le 15 novembre, à deux ans de prison avec sursis pour abus sexuels sur sept gamines et femmes de la famille, directe ou pas. À Nantes, la presse est restée discrète, masquant son nom. Ce sont les « petits hebdos » de pays, souvent regardés de haut par les quotidiens de la grande ville, qui ont fait le boulot, *Le Courrier du Pays de Retz* (18/11/2022) et *L'Écho de la Presqu'île* (21/11).

Ouest-France est resté vague : « grand-père incestueux », « homme jugé », « au passé d'élu » (16/11/2022) sans jamais le nommer ni permettre de l'identifier. « Les victimes étaient mineures au moment des faits, on aurait pu les identifier... Un critère tiré de notre charte faits divers-justice », explique à Lulu Florence Lambert, la journaliste qui signe l'article. « J'ai regretté qu'on ne retienne pas l'"exception de notoriété" qui aurait permis de le nommer. On m'a dit non ».

Déontofluctuations

Si les deux hebdos et les deux quotidiens appartiennent au même groupe, *Presse-Océan* a opté pour le minimalisme, publiant 15 jours après une brève sur un « grand père incestueux » anonyme, vaguement « ancien élu de Pornic » mais surtout pas député. Bon, son fils, Pierre-Marie Hériaud, est à la rédaction en chef de *Presse-O*. Il s'est même fendu d'un coup de fil à Hervé Pinson, rédacteur en chef du *Courrier*, lui reprochant d'avoir nommé son père, invoquant un non respect de la déontologie *Ouest-France*. « On a aussi consulté notre service juridique, qui accessoirement est le même pour *Presse-*

Océan et *Ouest-France*, dit Hervé Pinson. On nous a d'abord répondu niet, puis OK, puisqu'on avait demandé aux deux avocats l'accord

des victimes devenues majeures, et qui d'ailleurs ne portent pas le même nom. » Ce qui fait tomber l'argument d'un préjudice ou d'une stigmatisation des victimes dans leur vie sociale après parution de l'article.

La règle est fluctuante. *Ouest-France* a évoqué en mai dernier la condamnation d'un député macroniste à Bordeaux (harcèlement de son ex) nommé en toutes lettres. Ou, en juin, le député du pays de Retz Yannick Haury accusé d'agressions sexuelles. *Presse-Océan* a aussi nommé Haury pour les mêmes motifs, et évoqué en termes généraux les dégâts de l'inceste : « Nous, les victimes, on prend à perpétuité » (19/10/2021). Mais, pour Pierre Hériaud, pas un mot. La dernière apparition du patriarche dans *Presse-O* remonte au décès de Giscard (03/12/2020), l'hommage évitant le sujet fâcheux, Giscard étant visé six mois plus

tôt par une plainte pour agression sexuelle.

Statue du Commandeur

Une figure majeure de la droite du Sud-Loire, ce Pierre Hériaud, aujourd'hui 86 balais : 14 ans député, pro-chasse, anti-PMA, chevalier de la Légion d'honneur, 24 ans élu à Pornic, ex-directeur général du Crédit agricole Vendée et, au plan national, ancien président de la commission de surveillance de la Caisse des dépôts & consignations, administrateur de CNP assurances.

Un « patriarche, un homme puissant avec d'importantes responsabilités locales », note *Le Courrier du Pays de Retz*.

Tout s'est passé dans la maison familiale à Pornic. L'omerta familiale l'a protégé un temps. Jusqu'à l'été 2021. Devant les gendarmes, le patriarche adopte tous les codes du patriarcat, niant tout, concédant vaguement des bisous qui auraient pu dérapier. Pas très courageux, il s'est fait porter pâle à l'audience. « Raison médicale » attestée par un certificat « qui laisse à désirer, du niveau d'un mot d'absence dans un cahier scolaire », selon le procureur. Question désir, le patriarche s'impose : « Il les embrasse de force sur la bouche en tentant d'introduire sa langue, impose des caresses sur les fesses et la poitrine, parfois sous les vêtements... » L'absent n'a exprimé aucun regret. Accessoirement, l'ex-député avait porté avec d'autres une proposition de loi pour « ériger l'inceste en infraction spécifique dans le code pénal »*. Il y a prescription. C'était en novembre 2004. Erreur de jeunesse, sans doute. ■

Papy Hahouheure

* Et une autre pour « régler les conditions d'exploitation » des sex shops en novembre 2000.



Océan et *Ouest-France*, dit Hervé Pinson. On nous a d'abord répondu niet, puis OK, puisqu'on avait demandé aux deux avocats l'accord

des victimes devenues majeures, et qui d'ailleurs ne portent pas le même nom. » Ce qui fait tomber l'argument d'un préjudice ou d'une stigmatisation des victimes dans leur vie sociale après parution de l'article.

La règle est fluctuante. *Ouest-France* a évoqué en mai dernier la condamnation d'un député macroniste à Bordeaux (harcèlement de son ex) nommé en toutes lettres. Ou, en juin, le député du pays de Retz Yannick Haury accusé d'agressions sexuelles. *Presse-Océan* a aussi nommé Haury pour les mêmes motifs, et évoqué en termes généraux les dégâts de l'inceste : « Nous, les victimes, on prend à perpétuité » (19/10/2021). Mais, pour Pierre Hériaud, pas un mot. La dernière apparition du patriarche dans *Presse-O* remonte au décès de Giscard (03/12/2020), l'hommage évitant le sujet fâcheux, Giscard étant visé six mois plus

tôt par une plainte pour agression sexuelle.

Statue du Commandeur

Une figure majeure de la droite du Sud-Loire, ce Pierre Hériaud, aujourd'hui 86 balais : 14 ans député, pro-chasse, anti-PMA, chevalier de la Légion d'honneur, 24 ans élu à Pornic, ex-directeur général du Crédit agricole Vendée et, au plan national, ancien président de la commission de surveillance de la Caisse des dépôts & consignations, administrateur de CNP assurances.

Un « patriarche, un homme puissant avec d'importantes responsabilités locales », note *Le Courrier du Pays de Retz*.

Tout s'est passé dans la maison familiale à Pornic. L'omerta familiale l'a protégé un temps. Jusqu'à l'été 2021. Devant les gendarmes, le patriarche adopte tous les codes du patriarcat, niant tout, concédant vaguement des bisous qui auraient pu dérapier. Pas très courageux, il s'est fait porter pâle à l'audience. « Raison médicale » attestée par un certificat « qui laisse à désirer, du niveau d'un mot d'absence dans un cahier scolaire », selon le procureur. Question désir, le patriarche s'impose : « Il les embrasse de force sur la bouche en tentant d'introduire sa langue, impose des caresses sur les fesses et la poitrine, parfois sous les vêtements... » L'absent n'a exprimé aucun regret. Accessoirement, l'ex-député avait porté avec d'autres une proposition de loi pour « ériger l'inceste en infraction spécifique dans le code pénal »*. Il y a prescription. C'était en novembre 2004. Erreur de jeunesse, sans doute. ■

Papy Hahouheure

* Et une autre pour « régler les conditions d'exploitation » des sex shops en novembre 2000.

JE PLAIDE L'IRRESPONSABILITÉ... J'AI UN BASTIEN VIVES...



Autant en emporte le fric

LE CHANTIER naval nazairien enregistre les commandes, sans que personne ne bronche sur l'utilité sociale des barcasses à construire. Livrable en 2026, l'*Orient Express Silenseas*, commandé par le groupe hôtelier Accor serait le plus gros voilier au monde, 220 m de long. Mais qui ne marchera au vent que si la météo, la force et l'orientation d'Éole sont favorables. Le reste au gaz liquéfié pour 120 rupins à bord, les plus friqués optant pour les 54 suites (70 m² chacune en moyenne), la suite présidentielle couvrant 1 415 m² avec terrasse privée de 530 m². Aux escales, un dispositif anti-squat est envisagé. ■

Bisbille

APRÈS son congrès pataqués fin janvier, le PS a décerné à Johanna Rolland le doux sobriquet mortel de « numéro 2 bis » ! C'est pas gentil de la part de ces petits camarades socialos. Dans *Astérix et Cléopâtre*, Numérobis, c'est l'architecte qui ne construit que des bâtiments qui s'écroulent... ■

Cantine

SURPRIS la nuit par les gendarmes en train de se faire une tambouille dans la cantine scolaire de Nort-sur-Erdre, un SDF a écopé de trois mois de taule ferme (*L'Éclairer de Châteaubriant*, 25/01). Quand la justice cogne, y en a qui mangent. ■

Que masque le casque ?

DESCENTE de police au CHU. Une quarantaine de flics rendent visite aux gamins du service pédiatrie et distribuent des peluches (*Presse-O*, 09/12/2022). « Nous voulions leur redonner le sourire... » Mais pourquoi, pour la photo, déguiser un môme dans son lit avec un casque anti-émeute? La propagande, c'est toujours du matraquage. ■

Interdit d'interdire

IRRITÉE par les menaces de grève des cheminots avant Noël, la présidente de la région invente la non interdiction de l'interdiction : « Rien n'interdit de voter l'interdiction de la grève les jours de fêtes » (*Actu Le Mans*, 22/12/2022). Elle doit vouloir dire que tout autorise le veto à l'interdiction de la grève. ■

Prévention des écoGESTICULATIONS

SANS se relire, la mairie de Châteaubriant a annoncé sur son site officiel une « journée de prévention des écoGESTES » le 25 janvier. Ces écoGESTES, faut donc s'en méfier. Enfin une initiative pour inciter à arrêter de trier l'eau qui coule quand on se brosse les dents, et à fermer les volets la nuit avec un col roulé. La planète est prévenue. L'avenir sera prophylactique ou ne sera pas. ■

Qui ça ?



Ont œuvré à ce numéro : Ana Pichot, Anis Mauresque, Cami, Clément, Fifi Lapafine, Fred Crayon, Jules de chez Smith, Mildred Local, Nicolas de La Casinière, Olli, Pascale Hibrage, Pich, Ramzi Goto, Ray Clid, Sophie Nasri.

Directeur de publication : Nicolas de La Casinière.
N° ISSN : 1270-4911 - N° CCPAP : 0211 G 88321

La Lettre à Lulu est éditée par l'association La Luttre à Leuleu (c/o Sans Sheriff, 18 rue Geoffroy-Drouet, 44000 Nantes).

Tirée à 1 600 exemplaires sur papier recyclé par l'imprimerie Allais, ZA Pôle sud, 30 rue de l'Atlantique, 44115 Basse-Goulaine.

Les textes publiés sont « copyleft ». Libres de droits, ils peuvent donc être repris, republiés, rediffusés, si possible avec mention de l'origine.

Les archives du journal sont sur lalettrealulu.fr

Abonnement 20 euros = 10 numéros

Nom : chèque à l'ordre de
Prénom : *La Luttre à Leuleu*
Adresse : c/o Sans Sheriff
..... 18 rue Geoffroy-Drouet
..... 44000 Nantes
..... ou abonnement
Courriel : en ligne via notre site
..... lalettrealulu.fr